

École secondaire Natagan

LE CSSH PREND ACTE DES COMMUNICATIONS DE LA MRC D'ABITIBI ET S'ENGAGE À RENCONTRER SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amos, 29 mai 2026 – Le Centre de services scolaire Harricana (CSSH) a pris connaissance des dernières communications émanant de la MRC d'Abitibi concernant la réorganisation des services éducatifs à l'école secondaire Natagan de Barraute. Il reconnaît l'importance des préoccupations soulevées par les élus du territoire et réitère son engagement à entretenir un dialogue respectueux avec l'ensemble des parties concernées.

En réponse à ces communications, la direction générale s'engage à réunir les membres de son conseil d'administration dans les meilleurs délais afin de prendre connaissance collectivement des démarches en cours et de déterminer les suites appropriées. Une mise à jour sera communiquée à la suite de cette rencontre.

Le CSSH rappelle que sa priorité demeure la réussite et le bien-être de tous les élèves de son territoire, et qu'il continuera d'agir avec rigueur et transparence dans ce dossier.

“Nous avons pris connaissance des communications de la MRC et nous prenons la situation très au sérieux. Notre conseil d'administration se réunira dans les meilleurs délais pour examiner la situation ensemble et décider des prochaines étapes.”

— Nancy Létourneau, directrice générale, Centre de services scolaire Harricana

– 30 –

Renseignements
Catherine Sigouin
Conseillère en communication
819 732-6561 poste 2216

Source
Johanne Godbout
Directrice du Service du secrétariat
général et des communications